

CONDITIONS ET PRIX

Date limite d'inscription : 10 février 2018 (selon disponibilité restante)

Prix du séjour en frais fixes supposés 1598,00 €.

Budget prévisionnel entre 1750 € et 1900 € pour 17 jours (hors boissons).

Cette contrainte de date de réservation est imposée du fait des réservations que nous nous devons de confirmer auprès des hébergeurs et fournisseurs.

Conditions de participation :

Être membre du Club Vosgien depuis un an, avoir déjà participé à une randonnée de plusieurs jours.

Être à jour de sa cotisation,

Fournir un certificat médical d'aptitude à la randonnée pédestre.

Dates de paiements : à l'inscription : 900,00 € - 1er Avril 400,00 € - 1er Mai 298,00 € *

* Chèque non encaissé et ajusté en fonction de la validation des comptes.

Seul, le retour complet des pièces demandées, le respect des dates de paiement valide votre inscription.

L'inscription à la randonnée implique que le participant accepte les conditions d'ordre général concernant les désistements.

Ce prix comprend :

Les transports et les traversées maritimes,

L'ensemble des hébergements en 1/2 pension,

La traversée vers les îles Lavezzi,

Il ne comprend pas :

L'ensemble des déjeuners (pour la plupart tiré du sac),

Les boissons pendant les repas et hors repas,

Les dîners du 31 Mai et du 4 et 15 Juin

INSCRIPTION

Talon à joindre à votre règlement

Je soussigné (e)souhaite m'inscrire au séjour en Corse du mercredi 30 mai au vendredi 16 juin 2017 organisé par le Club Vosgien de Saint-Amarin.

J'ai pris,e connaissance des conditions d'annulation et les accepte sans retenues, seule condition pour que mon inscription soit validée.

Je joins mon certificat médical d'aptitude à la randonnée pédestre.

Participant : Nom Prénom

Participant : Nom Prénom

Participant : Nom Prénom

Adresse :

Téléphone : Mail :

Ci-joint un chèque de : € à l'ordre du CVSA

A le

Signature :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Filiation époux/se, Ami/e Enfant, Parents, etc ... tél :

Dates des paiements : 900,00 € le jour de votre inscription

400,00 € le 1er avril

298,00 € le 1er mai *

Chèque non encaissé et ajusté en fonction de la validation des comptes

Par chèque à l'ordre du CVSA et adressé à :

Bernard MAURAN 10 rue Charles FILIGER - 68800 THANN

Tél 06 76 70 03 03 bernyrando@free.fr

Condition d'annulation :

Le remboursement sera constaté à partir de la date où le participant signalera au guide responsable de la randonnée sa volonté d'annuler son engagement et le remboursement effectué selon les critères mentionnés dans les conditions d'ordre général.

Il vous est possible de céder votre place à un tiers, à la condition que celui-ci remplisse les mêmes conditions que vous et que sa présence soit validée par le guide. Cette cession n'efface pas votre responsabilité vis à vis de l'organisateur, vous restez solidairement responsable du solde du prix restant à acquitter.

En cas de non respect des dates de paiements sans prévenir, votre place sera immédiatement considérée comme vacante et les sommes versées antérieurement seront acquises au CVSA.

En cas de difficulté particulière, le guide responsable pourra décider avec vous de la meilleure façon de satisfaire aux attentes.

Bien entendu, en cas d'accident, de maladie invalidante ou non, sur présentation d'un certificat médical mentionnant une invalidité supérieure à 8 jours, 2 jours dans le cadre d'une hospitalisation, aucun frais ne sera retenu.

Le remboursement sera calculé de la façon suivante si le désistement intervient :

- A dater de votre inscription jusqu'au 71^{ème} jour de la date du départ :
20 % du prix de la randonnée 317,00 € + 15 € de frais administratifs
- Entre 70 et 31 jours de la date du départ,
50 % du prix de la randonnée + 15 € de frais administratifs
- Entre 30 et 16 jours de la date du départ,
70 % du prix de la randonnée + 15 € de frais administratifs
- Aucun remboursement ne sera effectué pour un désistement égal ou inférieur à 15 jours de la date du départ..
- Aucune cotisation ne sera remboursée.

Nota :

Si des participants souhaitent prendre l'avion, il leur conviendra de prendre un vol à destination de Bastia le jeudi 31 mai de manière à arriver avant 15h00, de prévoir leur retour le vendredi 15 juin à partir de 17h00, seules conditions pour que le bus assure le transport à l'aéroport.

Pour éviter des frais de bagages lors des vols, le bus pourra prendre en charge les bagages volumineux au départ et au retour.

Pour les participants souhaitant prendre l'avion :

Les bagages devront être acheminés au point de départ - 10 rue Charles Filiger à Thann - le 30 mai à 18h00 au plus tard.

Ils devront être récupérés le lundi 18 juin à Thann

Un sac à dos de 30/35 L maxi + un sac de voyage avec un poids total maximum de 25 kgs.

Pas d'autre bagage autorisé par personne, quelque soit le moyen de transport.

Il est à retenir que le coût du transport aérien restera à leur charge et ne fera bénéficier d'aucune remise sur le bus. En aucun cas le Club Vosgien ne sera tenu responsable des transports aériens, de la non présentation à l'aéroport dans les délais ou de documents non reconnus pour l'embarquement, il conviendra à la personne ayant manqué l'avion de rejoindre le groupe par ses propres moyens et à ses frais sans pouvoir prétendre à une quelconque récupération du bus.

Elle ne pourra prétendre à aucun remboursement ni obligation de la part du CVSA.

Transport : par minibus 9 places et bateau.

Veuillez retourner le talon ci-dessous, le plus tôt possible (priorité aux premiers inscrits) à :

Bernard MAURAN, 10, rue Charles Filiger - 68800 THANN

accompagné d'un chèque de 200 € par personne libellé à l'ordre du Club Vosgien Vallée de St-Amarin.

Renseignements bernyrando@free.fr ou 06 76 70 03 03, laissez message si pas de réponse.